

Vos questions / nos réponses

Cannabinoïde détectable aujourd’hui ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/02/2022 17:56

Bonjour, J'aimerai savoir si les cannabinoïde de synthèse comme le ptc sont de nos jours détectables lors des tests de dépistage. Comme ceux obligatoire pour récupérer le permis :P

Mise en ligne le 22/02/2022

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse conséquent.

Quatre familles de substances sont recherchées par les tests pratiqués au bord de la route : le cannabis, la cocaïne et le crack, les opiacés et les amphétaminiques qui comprennent notamment les amphétamines, la méthamphétamine et l'ecstasy (MDMA).

Le PTC étant un cannabinoïde de synthèse, il ne fait pas parti de ces familles de substances. Si le PTC agit sur un certain nombre de récepteurs similaires à ceux du cannabis, il ne contient pas de THC la substance active du cannabis qui est recherchée lors des tests de dépistage, notamment pour la récupération du permis de conduire.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la dangerosité liée à la consommation de PTC, souvent beaucoup plus puissant que le cannabis. Vous trouverez en bas de page un lien menant vers notre “dico des drogues” et la fiche “cannabis de synthèse” contenant de nombreuses informations.

Si vous éprouvez des difficultés dans vos consommations, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par chat pour un échange plus approfondi. Drogues Info Service est joignable tous les jours de 08h à 02h au 0 800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme) ainsi que par chat 7j/7 également.

Cordialement

En savoir plus :

- [Le dico des drogues - Cannabis de synthèse](#)